



# Le guide du nouveau conseil municipal



Source : Mairie



Source : Géoportail

Tableaux  
des  
**P2** compétences

Conseil  
municipal  
**P3**

Finances  
Ecoles  
Personnels  
**P4**

Entretien  
Travaux  
**P5**

Urbanisme  
Communication  
**P6**

SIVOM  
et autres  
syndicats  
**P7**

Mot du  
Maire  
**P8**



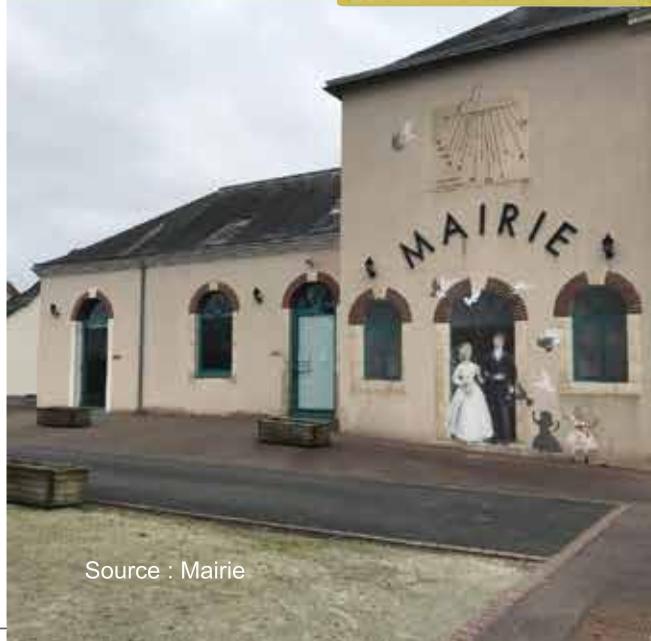
Source : Mairie



Source : Mairie



Source : Mairie



Source : Mairie



Source : Mairie



Source : Carte Postale

# Les compétences

LES DIFFÉRENTES STRATES ADMINISTRATIVES ÉTABLISSENT UN PARTAGE DES COMPÉTENCES ENTRE LES COLLECTIVITÉS.

## Chaufour-Notre-Dame

### SÉCURITÉ :

Exercée par le Maire en tant qu'Officier de police judiciaire (bon ordre, sûreté, sécurité, salubrité publique).

### ENSEIGNEMENT & RESTAURANT

#### SCOLAIRE :

Exercée par les commissions travaux, école et personnel.

### URBANISME :

Exercée par la commission d'urbanisme.

### ÉTAT CIVIL :

Exercé par le Maire pour le compte de l'Etat.

### GESTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA VOIRIE ET DU

#### CIMETIÈRE :

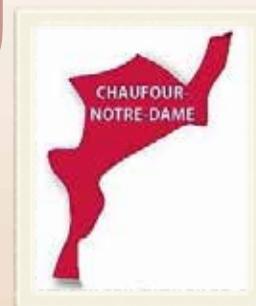
Exercée par les commissions: « investissements, travaux et rénovation » & « entretien » .

### RESSOURCES HUMAINES :

Exercée par la commission incluant la gestion du personnel.

### ACTION SOCIALE :

Exercée par la commission finances & social.



## Le Mans Métropole

### > TOURISME

### > POLITIQUE DE LA VILLE / LOGEMENT HABITAT

### > ENVIRONNEMENT / EAU ET ASSAINISSEMENT

Collecte et traitement des déchets

Protection contre les crues, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Aménagement de voies vertes et d'itinéraires cyclables, dont le Boulevard nature

Distribution publique de l'eau potable

Assainissement collectif et individuel

### > TRANSPORT PUBLICS

Réseaux Setram

Voirie (dite communautaire: voirie hors bourg reliant les communes de Le Mans Métropole), la signalisation et l'éclairage public

### > URBANISME / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement de l'espace communautaire par la création de zones d'aménagement concerté (ZAC), de lotissements ou de zones d'activité.

Établissement et suivi des documents de planification des politiques du territoire, tels qu le Schéma de cohérence territoriale (Scot), le Plan local d'urbanisme (Plu) ou le Programme local de l'habitat (Plh)

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

### > RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

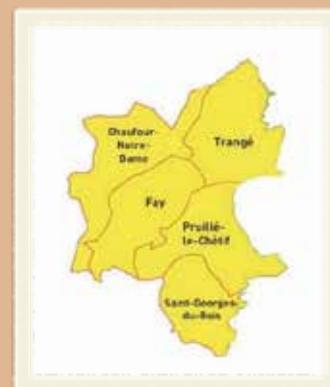
Établissement et exploitation des réseaux de communications.



## SNOM Bocage Cénomans

### > SYNDICAT À VOCATIONS MULTIPLES DU BOCAGE CÉNOMANS

Gestion de la petite enfance et de la jeunesse.



# LE CONSEIL MUNICIPAL, EN QUELQUES MOTS...

« En 2020, un nouvel élan. »

## Présentation & Organigramme

Présidé par M. le maire Patrice LÉBOUCHER. Il est également constitué de 3 conseillers municipaux adjoints au maire: René ORY, Annick PERRICHET-BAUDET et Jean-Luc SIMON. Puis, suivent les conseillers délégués: Jean-Louis BARRIER, Stéphanie TARNAUD, Nicolas MOREAU et Sébastien BOUVIER. Terminons par les 7 autres colistiers, à savoir: Mélanie BONNEFOY, Jennifer BOUCREL, Lucie CHABRUN, Franck JARDIN, François MAHE, Marie-Laure TREBERT, Leslie VIAUD.



PATRICE LÉBOUCHER



RENE ORY



ANNICK PERRICHET-BAUDET



JEAN-LUC SIMON



JEAN-LOUIS BARRIER



STEPHANIE TARNAUD



NICOLAS MOREAU



SEBASTIEN BOUVIER



MELANIE BONNEFOY



JENNIFER BOUCREL



LUCIE CHABRUN



FRANCK JARDIN



FRANCOIS MAHE



MARIE-LAURE TREBERT



LESLIE VIAUD

## *Commission Finances & Social*

Gérée par: **Stéphanie**, Jean-Louis, Marie-Laure, Leslie, Mélanie, Annick, René

Elle permet d'établir le budget annuel de la commune, contrôler les dépenses et les recettes, financer les projets. Socialement parlant, et afin de répondre aux besoins des habitants, cette commission travaille sur un projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles).



## *Commission Écoles, Restaurant scolaire & Personnel*

Gérée par: **Annick**, Marie-Laure, Leslie, Mélanie, Lucie, Jennifer.

Elle se traduit par la gestion de l'école de Jules Ferry, les relations avec l'école Sainte-Jeanne d'Arc, ainsi que le fonctionnement de la cantine et des animations péri-scolaires. Cette commission est également concernée par le management du personnel communal (recrutement, formation, compétence...).



## *Commission Entretien*

Gérée par: **René**, Sébastien, Stéphanie, Jennifer, Jean-Luc.

Elle veille à l'entretien des bâtiments, du cimetière et de la voirie non-communautaire. Elle organise également le fleurissement et l'embellissement de la commune (aménagement paysager, entretien des espaces verts, propreté de la commune et des équipements publics).



## *Commission Investissements, Travaux & Rénovation*

Gérée par: **Jean-Louis**, François, Sébastien, René.

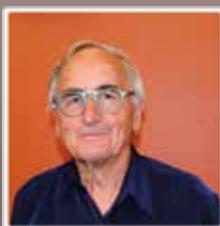
Au cours de ce mandat, l'objectif majeur de cette commission sera la rénovation et l'agrandissement de la salle communale. Ce groupe de travail répertorie et suit les différents travaux de restructuration entrepris sur les bâtiments communaux.



## Commission Urbanisme

Gérée par: **Jean-Luc**, Jean-Louis, Franck, René.

La commission a pour rôle l'étude des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager) en application du Plan Local d'Urbanisme Communautaire prescrit pour la commune par Le Mans métropole.



## Commission Communication

Gérée par: **Nicolas**, Annick, Mélanie, Jennifer, Lucie.

Cette commission permet d'informer de façon régulière de l'avancement des projets communaux, mais aussi d'informations utiles à la population calidofournienne (événements, manifestations au village...). Les membres veillent au maintien de cette communication via différents supports (site internet, « *le petit journal de chaufour* »,...). Elle assure également le lien avec les associations.



NOS ÉLUS PARTICIPENT AUX TRAVAUX DE DIFFÉRENTES COMMISSIONS AU-DELÀ DES LIMITES COMMUNALES.

## *Commission SIVOM*

Gérée par: **Leslie, Jennifer, François (3 délégués principaux)**, Jean-Louis (suppléant), Sébastien, Lucie.

Cette commission siège au sein du bocage Cénomans, en étroite collaboration avec les communes de Pruillé-Le-Chétif, Fay, Saint-Georges-du-Bois et Trangé.

Les actions sont axées autour des 3 domaines suivants:

- la petite enfance : le multi accueil « Pomme de Reinette »,
- l'enfance-jeunesse : centre de loisirs mercredis et vacances, les tickets sports ainsi que les séjours,
- le projet de territoire.

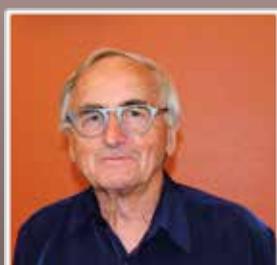


## *Commission Extérieure : Eau, syndicat bassin*

Gérée par : **Jean-Louis**.

Depuis le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence exclusive et obligatoire dévolue aux intercommunalités. Le Mans Métropole est ainsi représenté dans 2 structures:

- Le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU) avec 6 délégués dont la vocation principale est la restauration des cours d'eau
- Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) avec 15 délégués et 2 vocations principales : pilotage technique, administratif et financier des 3 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : Huisne, Sarthe aval et amont ; et actions relatives aux inondations.



# Le mot du Maire



Les élections municipales de 2020 se sont tenues dans une période délicate et je tenais à remercier les habitants qui ont pu, malgré tout, remplir leur devoir de citoyen.

L'élection du Maire a été différée au 27 mai suite à la prolongation de l'état d'urgence due à la crise sanitaire. Ce même jour, les conseillers municipaux se sont répartis les différentes commissions communales afin d'assurer les compétences qui nous incombent. Ce livret devrait vous permettre de mieux appréhender le travail et l'importance de chacun d'entre nous pour essayer de donner satisfaction à chaque habitant.

Pour répondre à l'ensemble de vos besoins, certaines compétences sont mutualisées à une échelle supérieure pour bénéficier d'une meilleure expertise.

Certains de nos élus sont impliqués dans d'autres collectivités :

- SYNDICAT À VOCATION MULTIPLES (SIVOM) DU BOCAGE CÉNOMANS :

Il permet d'accompagner les projets et les décisions dans le cadre des compétences Petite-enfance et Enfance Jeunesse avec notamment la mise en place du centre de loisirs (vacances et mercredi), du multi-accueil Pomme de Reinette ou du Relais d'Assistantes Maternelles (RAMPE).

- LE MANS MÉTROPOLÉ :

Le Maire siège au collège des Maires et au Conseil Communautaire, participant ainsi au vote des grandes orientations et au développement métropolitain.

Certains élus sont également représentés au Pays du Mans, au Pôle Métropolitain et la structure gérant la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).

Durant la période de confinement, les élus ont tout de même continué à gérer les services indispensables de la commune. À ce titre, je tiens à remercier le personnel ainsi que les équipes enseignantes pour leur implication (présentielle et à distance) ayant permis l'accueil des enfants des personnels soignants et prioritaires en collaboration avec la commune de la Milesse. Sans oublier notre prestataire de service pour la restauration scolaire qui a assuré les repas à la salle polyvalente.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles, hommes et femmes, qui ont répondu présents à l'appel de la commune pour la confection des masques au profit de chaque foyer (des masques sont d'ailleurs toujours disponibles en mairie aux heures d'ouverture).

M. LÉBOUCHER Patrice.